

THON BLANC OU GERMON

/ RAPPORT SUR LA PÊCHE DU GERMON AU FILET DÉRIVANT /

par G. BELLOC

Chef du Laboratoire de l'Office des Pêches de La Rochelle

/ Nous avons été chargé en mai-juin-juillet 1926 de continuer à bord du thonier *Hébé* nos recherches, sur la biologie du germon et d'assister à des essais de pêche de ce poisson au filet dérivant.

La région explorée a été le Golfe de Gascogne, le large des côtes d'Espagne et du Portugal, la région de Madère et des Canaries. Dans la partie sud de ce secteur, le germon se trouve en profondeur à cette époque de l'année, entre 200 et 300 mètres : nous n'y avons pas tenté de pêche au filet.

Nos essais ont été faits à 120 milles à l'ouest des Berlingues et à 180 milles dans l'ouest du cap Finistère. /

Les filets dérivants utilisés étaient des filets droits, à double nappe de 25 à 30 mètres de longueur, d'une hauteur de chute de 8 à 10 mètres et d'un maillage de 15 centimètres au carré.

Plusieurs filets ont été mis bout à bout pour augmenter la longueur de l'engin.

La ralingue supérieure était munie de flotteurs de liège d'environ 10 centimètres de diamètre et placés tous les mètres environ. La ralingue inférieure était très légèrement lestée de quelques olives de plomb sur certains filets, et non lestée sur les autres.

Les filets ont été mouillés dans des régions où nous avons capturé des germons à la ligne de traîne. Le dundée étant placé debout au vent, les filets ont été lancés à la mer ainsi que l'indique la figure ; une bouée avait été frappée sur l'extrémité libre de la ralingue supérieure.

Les expériences faites dans ces conditions n'ont donné aucun résultat. Cela tient vraisemblablement à la dérive trop grande du dundée qui offre une grande prise au vent. Cette dérive entraînait, ainsi que nous avons pu le constater, une déformation du filet et une diminution notable de sa hauteur de chute. D'autre part, cette déformation du filet entraînait une réduction de la grandeur de la maille.

Ces inconvénients auraient pu être évités par l'emploi d'une annexe qui aurait offert une prise moindre au vent, et les effets de sa dérive sur la forme du filet auraient été considérablement atténués. On aurait pu aussi mouiller les filets avec une bouée à voyant à chaque extrémité de la ralingue supérieure.

Le mauvais temps qui a persisté jusqu'à notre retour en France nous a empêché de réaliser ces dispositifs, et en particulier de mettre une embarcation à la mer.

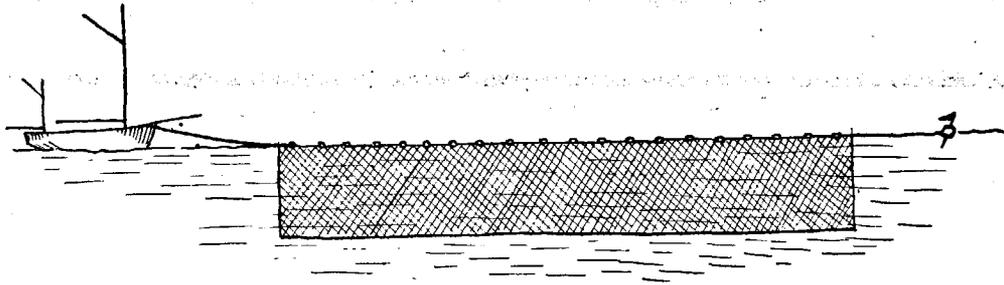


FIG. 1. — Position normale du filet.

En résumé nous n'avons obtenu aucun résultat, mais, à notre avis, ces essais ne devraient pas être abandonnés.

A notre connaissance, depuis les tentatives de l'*Hébé*, il n'a pas été fait d'autres essais de pêche du germon au filet dérivant par les pêcheurs bretons.

Cette pêche est cependant pratiquée avec succès et donne d'excellents résultats au Japon. Les filets employés par les Japonais sont de tailles différentes. Les plus fréquemment

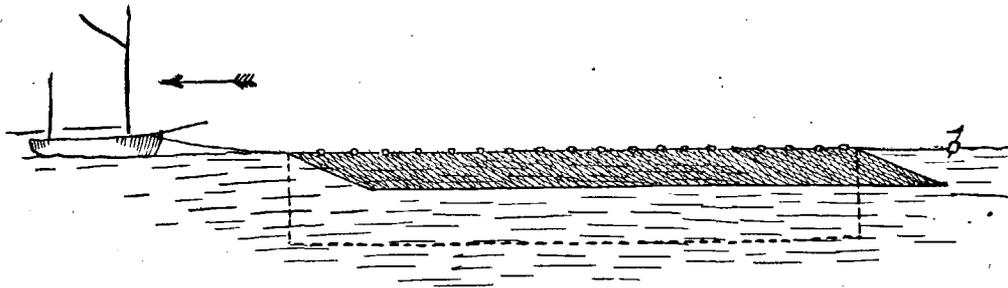


FIG. 2. — Position du filet par forte dérive.

employés ont 120 mètres de long et 12 mètres de chute. La ralingue supérieure a 1 centimètre de diamètre et porte 122 flotteurs en liège du poids de 86 grammes chacun. La maille est de 20 à 30 centimètres ; il y en a 85 dans la hauteur. Le filet est en fil de chanvre chinois : son raccourcissement à l'usage et au tannage est de 35 %.

Le poids du filet proprement dit est d'environ 30 kg. ; le poids de la ralingue supérieure

4 kg. 500 ; le poids du liège 10 kg. environ. Le poids total est donc de 45 kg. Il n'y a pas de plombs sur la ralingue inférieure.

Ce filet est employé principalement sur la côte pacifique dans la partie Nord-Est de Hondo ;

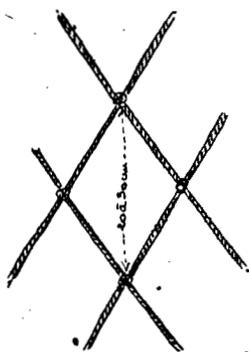


FIG. 3.

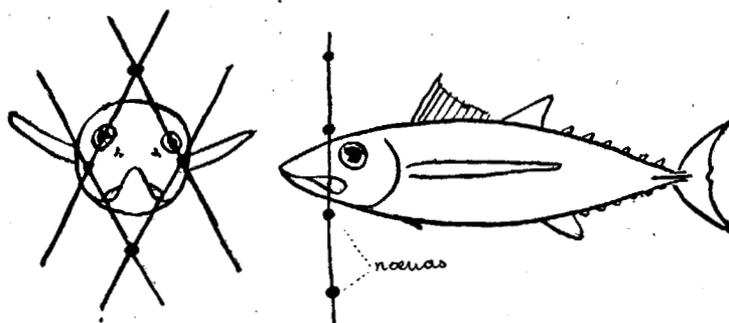


FIG. 4. — Le Germon ne "maille" pas.

il est lancé la nuit en travers du courant et relevé après quatre ou cinq heures. Les poissons capturés sont pendus par les ouïes ou « empêtrés » dans les mailles.

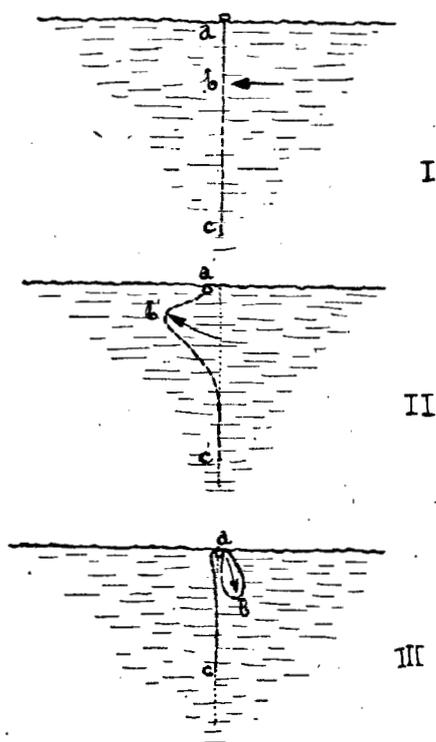


FIG. 5. — Mécanisme de la capture.

D'après le professeur K. KISHINOUE, ces filets ne sont pas des filets maillants : leur maillage est trop petit ; seuls les petits échantillons peuvent « mailler » ; lorsque des échantillons plus gros heurtent le filet, ce dernier cède au mouvement du poisson et forme une poche qui passe au-dessus de la ralingue supérieure et les germons restent ainsi suspendus.

Lorsque la hauteur du filet est trop grande, la pêche n'est pas satisfaisante ; le filet doit être assez léger pour permettre au poisson de le soulever et de le faire passer par-dessus la ralingue supérieure.

Essais de pêche au filet coulissant

Des essais de pêche au thon au filet tournant et coulissant ont été faits par les pêcheurs basques dans la région de Saint-Jean-de-Luz.

Ce filet est du même type que le bolinche, mais à plus grande maille.

En 1928, d'après ARNÉ, les résultats ont été encourageants : 150 thons et germons ont pu être parfois capturés en un seul coup de filet.

En 1929, ces essais n'ont pas été poursuivis par suite de la grève des pêcheurs.

En 1930, d'après nos derniers renseignements, la pêche au filet coulissant essayée par 6 équipes avec 12 bateaux, du 20 août au 15 septembre, n'a donné aucun résultat ; on attribue cet insuccès à ce que les filets sont trop grands, trop lourds, peu maniables, et les manœuvres d'encerclement et de fermeture de la coulisse trop lentes. Les Luziens se promettent de reprendre leurs essais avec de nouveaux filets pendant la prochaine campagne de pêche.

L'utilisation des filets dérivants ou coulissants est à conseiller en prenant pour type, dans le premier cas, le filet en usage au Japon ; et dans le second, en l'allégeant le plus possible : les pêcheurs pourront ainsi continuer leur pêche de jour, lorsque le poisson saute et ne mord pas ; par calme plat lorsque la pêche à la ligne de traîne n'est plus possible ; et de nuit, au moment où le germon ne mord plus.

Les sorties pourraient être ainsi moins longues et le poisson serait débarqué dans un meilleur état de conservation.
